



MAIRIE DE
CHUYER
LOIRE

Code Postal : 42410
Téléphone : 04 74 87 84 71
Fax : 04 74 87 06 46
Courriel : mairie.chuyer@wanadoo.fr

ARRETE MUNICIPAL

**PRONONCANT LA FERMETURE DES ETABLISSEMENTS
RECEVANT DU PUBLIC (ERP) n°2020-001**

Le Maire de la Commune de CHUYER (Loire)

Dans le cadre de la pandémie COVID 19 et conformément aux
préconisations gouvernementales relatives à la protection de la population

ARRETE

Article 1: Les établissements suivants seront fermés au public à compter
de la notification du présent arrêté et jusqu'à nouvel ordre :

- Ecole de Chuyer
- Salle le Ruisseau
- Salle des associations

Article 2: La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir
qu'après la prise d'un arrêté contradictoire.

Article 3: Le présent arrêté sera notifié à toutes personnes concernées, une
copie sera affichée en mairie, une copie sera transmise en préfecture ainsi
qu'au commandant de la brigade de gendarmerie.

Fait à CHUYER, le 13 mars 2020.

LE MAIRE,

Béatrice RICHARD